

## **Ecole de la Pelouse à Saint-Ferjeux - Question orale de M. VIALATTE, Conseiller Municipal**

**M. VIALATTE** : Ma question, Monsieur le Maire, concerne un problème de fermeture d'établissement scolaire, dont la rumeur court actuellement, et qui préoccupe légitimement parents d'élèves, enseignants mais aussi élus municipaux et notamment notre collègue VUILLEMIN.

Il s'agit de l'école de la Pelouse à Saint-Ferjeux qui, compte tenu d'une baisse d'effectifs à la prochaine rentrée -nous passerons environ de 90 à 70 élèves- pourrait faire l'objet soit d'une suppression de classe, soit d'une fermeture totale. Cette décision de fermeture totale qui est sérieusement envisagée par les services académiques, aurait des conséquences très préoccupantes pour les enfants qui sont actuellement scolarisés dans cet établissement et pour la réorganisation des groupes scolaires voisins, essentiellement Jules Ferry à Rosemont et Jean Jaurès à la Cité Jaurès.

Je voudrais, Monsieur le Maire, vous poser ma question sous trois aspects.

Premièrement, ne pensez-vous pas que fermer à la prochaine rentrée scolaire l'école de la Pelouse est une mesure qui, si elle prend en compte à court terme une réduction des effectifs qui est incontestable, fait courir des risques à moyen terme. En effet, M. PONÇOT l'évoquait dans le cadre du compte rendu qu'il faisait de ses négociations avec les autorités militaires, le quartier de la Pelouse, le terrain du Polygone du Génie sont susceptibles de se construire et les évolutions d'effectifs peuvent reprendre une courbe d'augmentation dans les 2 à 5 années à venir. Il serait donc regrettable de se priver, dans ce quartier, d'un établissement scolaire susceptible d'accueillir ces nouveaux effectifs.

Deuxièmement, une telle fermeture aurait, me semble-t-il et je voulais vous interroger sur ce point, des conséquences financières assez fâcheuses pour la Ville puisque le groupe scolaire Jean Jaurès, pour accueillir une partie des élèves de l'école de la Pelouse, devra faire l'objet d'une part de la suppression probable de l'école maternelle qui s'y trouve et d'autre part du réaménagement de ses locaux pour accueillir les enfants du primaire venant de la Pelouse. Il y a donc là des investissements à venir qu'il n'est pas légitime que la commune ait à supporter.

La troisième question que je voulais vous poser concerne les enfants qui sont actuellement scolarisés à l'école de la Pelouse et c'est d'ailleurs une des difficultés actuelles qui proviennent principalement du quartier des Tours de l'Amitié. Ces enfants font déjà à pied, pour la très grande majorité, le chemin depuis l'Amitié jusqu'à l'école de la Pelouse. Envisager de scolariser ces enfants à l'école Jaurès aurait pour effet d'allonger de manière très importante leur trajet et par conséquent de compliquer beaucoup leur vie quotidienne.

Donc ces trois raisons présentées sous forme de questions m'amènent à vous demander que les élus municipaux forment un front uni face aux menaces qui pèsent sur cette école pour, dans le pire des cas, accepter peut-être une fermeture de classe qui semble en effet correspondre aux baisses d'effectifs à court terme, mais en tout cas s'opposer à la suppression de cette école, d'autant que la fermeture d'une école dans un quartier est toujours ressentie par la population comme une meurtrissure.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Le terme «front uni» me rappelle un peu les anciens combattants et je ne voudrais pas qu'on soit des anciens combattants. Vous avez raison, les élèves qui fréquentent l'école de la Pelouse sont en majorité des enfants issus de l'immigration. C'est d'ailleurs une des raisons de la baisse des effectifs. L'école accueillait 102 élèves au cours de l'année 1988-1989 et seulement 59, un peu plus de la moitié, sont attendus à la rentrée 1993. L'Inspection Académique envisage de fermer l'école de la Pelouse où il n'y aura plus que 59 élèves, d'envoyer ces enfants au groupe Jean Jaurès et ceux de la maternelle Jean Jaurès à l'école des Sapins. Nous en sommes là. Nous nous opposons à ce projet de fermeture, nous l'avons déjà dit et nous le réécrivons. Nous proposons que les écoles de la Pelouse et de Jean Jaurès constituent une unité pédagogique fréquentée par l'ensemble des élèves, la Pelouse accueillant par exemple les élèves des classes CP, CE et Jean Jaurès les autres. Donc ce regroupement pédagogique entre Jean Jaurès et la Pelouse répartirait plus équitablement entre ces deux groupes, l'ensemble des élèves des classes maternelles et primaires de Saint-Ferjeux. Nous serons aidés par le

Comité de Quartier qui est d'accord avec cette proposition. Je demanderai donc à Jacques VUILLEMIN de renvoyer à ma signature une lettre à l'Inspecteur d'Académie faisant part de l'opposition de l'ensemble du Conseil Municipal à la fermeture de cette école et demanderai de prendre en compte cette proposition de regroupement pédagogique.

Dont acte.